

Livica Fondation collective | Case postale | CH-3000 Berne 22

**À tous les assurés actifs, bénéficiaires de rentes et assurés sortis entre novembre 2020 et fin février 2022**

Responsable: Corrado Tedeschi

info@livica.ch

Berne, novembre 2022

**Informations sur la liquidation partielle de la caisse de prévoyance Aerospace**

Madame, Monsieur,

Suite à la restructuration de RUAG Suisse SA, la commission de prévoyance de la caisse de prévoyance Aerospace a constaté que les conditions de la liquidation partielle étaient remplies.

En tant qu'assuré actif, bénéficiaire de rente ou assuré étant sorti entre novembre 2020 et fin février 2022, vous faites partie du groupe de personnes qui doivent être informées. Nous vous faisons donc part des décisions du Conseil de fondation et de la commission de prévoyance d'Aerospace concernant les conditions et la procédure de liquidation partielle ainsi que de votre droit d'opposition.

À la date de référence du bilan, soit le 31 décembre 2020, le taux de couverture était de 110.65%. La réserve de fluctuation de valeur n'avait pas atteint l'objectif de 116%. De ce fait, il n'y avait aucune disponibilité en fonds libres.

Les assurés sortis individuellement pendant la phase de restructuration ont donc droit uniquement à la prestation de libre passage individuelle et non aux provisions, aux réserves de fluctuation de valeur ou aux fonds libres.

17 collaborateurs assurés de fitINDUSTRY Emmen AG sont sortis collectivement. Ils ont droit aux fonds à transférer indiqués dans le bilan de liquidation partielle du 31 décembre 2020.

**Décisions**

1. La condition requise pour la liquidation partielle est remplie suite à la restructuration de l'employeur RUAG Suisse SA.
2. La liquidation partielle est en cours.
3. Le calendrier fixé correspond à la période entre novembre 2020 et fin février 2022. La date de référence de la liquidation partielle est donc le 28 février 2022.
4. La date de référence du bilan est le 31 décembre 2020.
5. Le bilan commercial de la caisse de prévoyance au 31 décembre 2020 est déterminant pour la liquidation partielle. Le taux de couverture est de 110.65% pour un taux de couverture cible de 116%. Il n'y a donc pas de fonds libres.
6. Sont concernés tous les assurés actifs, les bénéficiaires de rentes et les assurés sortis durant la période indiquée au point 3.
7. Une sortie collective a eu lieu au 30 septembre 2021 vers la même nouvelle institution de prévoyance. Celle-ci concerne 17 assurés actifs de fitINDUSTRY Emmen AG.
8. Les sorties individuelles qui ont eu lieu durant la période indiquée au point 3 ne sont pas prises en compte pour la liquidation partielle car il n'y avait pas de fonds libres au 31 décembre 2020, date de référence du bilan.

9. Suite à la sortie collective du 30 septembre 2021 mentionnée au point 7, le bilan de liquidation partielle est adapté conformément au taux de couverture de la caisse de prévoyance Aérospatiale calculé en cours d'année, qui se monte à 122.59%.
10. Les fonds à transférer résultent du bilan de liquidation partielle, joint en annexe. Ils seront transférés collectivement. La provision «dispositions transitoires» est calculée individuellement et fait l'objet d'un droit individuel. La provision «taux de conversion excessif» est calculée individuellement et fait l'objet d'un droit collectif. L'utilisation ou la répartition des fonds à transférer incombe à la commission de prévoyance de fitINDUSTRY Emmen AG.
11. Les fonds à transférer sont versés en espèces à la nouvelle institution de prévoyance. Un acompte correspondant au montant des prestations de libre passage calculées au 30 septembre 2021, soit CHF 4 393 024.35, a été versé au 5 novembre 2021. Le paiement du solde sera effectué après l'entrée en force de la liquidation partielle.

En résumé, conformément au bilan de liquidation partielle, les fonds suivants seront transférés: prestations de libre passage de CHF 4 393 024.35, provisions de CHF 296 023.00, réserves de fluctuation de valeur de CHF 750 247.58 et fonds libres de CHF 309 008.22, soit un total de CHF 5 748 303.15.

Un droit aux fonds à transférer (à l'exception de la prestation individuelle de libre passage) ne naît qu'après que le délai d'opposition est arrivé à échéance sans avoir été utilisé, qu'un accord amiable a été conclu ou qu'une décision sur opposition ou recours est entrée en force.

### **Possibilité d'opposition**

Vous avez le droit de consulter les documents correspondants dans les locaux de Livica Fondation collective dans un délai de **30 jours à compter de la notification** du présent courrier. Il est possible de faire opposition à la liquidation partielle et à la procédure décidée auprès de la Fondation **dans le même délai**. Les oppositions doivent contenir des conclusions et une motivation et être adressées par écrit à Livica Fondation collective, Stauffacherstrasse 65, Case postale, 3000 Berne 22. Elles doivent être remises à La Poste Suisse au plus tard le dernier jour du délai. La date du timbre postal fait foi.

Vous avez des questions? Vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse [info@livica.ch](mailto:info@livica.ch).

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

### **Livica Fondation collective**



Corrado Tedeschi  
Directeur



Smain Barka  
Directeur adjoint

Annexe: Bilan de liquidation partielle du 31 décembre 2020

**Bilan de liquidation partielle au 31 décembre 2020**  
suite à la sortie collective de fitINDUSTRY Emmen AG

		<b>Total 31.12.2020</b>		<b>Droit au fonds fitINDUSTRY 31.12.2020</b>		<b>Reste 31.12.2020</b>		<b>Ajustement des actifs et passifs au 30.09.2021</b>
		<b>CHF</b>		<b>CHF</b>		<b>CHF</b>		<b>CHF</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>266'078'062.65</b>		<b>4'933'064.52</b>		<b>261'144'998.13</b>		<b>5'748'303.15</b>
<b>PASSIFS</b>								
<b>Dettes</b>		11'418'494.13		0.00		11'418'494.13		0.00
<b>Régularisation passif</b>		582.65		0.00		582.65		0.00
<b>Capital de prévoyance assurés actifs</b>								
- Prestations de libre passage		187'749'045.45		4'160'220.85		183'588'824.60		4'393'024.35
<b>Total Capital de prévoyance assurés actifs</b>	<b>a</b>	<b>187'749'045.45</b>		<b>4'160'220.85</b>		<b>183'588'824.60</b>		<b>4'393'024.35</b>
<b>Capital de prévoyance retraités</b>								
- Capital de prévoyance retraités	b	17'347'000.00		0.00		17'347'000.00		0.00
<b>Total Capital de prévoyance retraités</b>	<b>c</b>	<b>17'347'000.00</b>		<b>0.00</b>		<b>17'347'000.00</b>		<b>0.00</b>
<b>Provisions techniques</b>								
Fluctuation des risques des assurés actifs	2.71% d	5'094'000.00		0.00		5'094'000.00		0.00
Taux de conversion excessif	3.68% e	6'905'000.00		294'000.00		6'611'000.00		294'000.00
Fluctuation des risques des rentes en cours	1.36% f	2'547'000.00		0.00		2'547'000.00		0.00
Cas d'invalidité en suspens	5.57% g	10'458'000.00		0.00		10'458'000.00		0.00
Provision pour dispositions transitoires	0.02% h	38'000.00		4'039.00		33'961.00		2'023.00
<b>Total Provisions techniques</b>	<b>i</b>	<b>25'042'000.00</b>		<b>298'039.00</b>		<b>24'743'961.00</b>		<b>296'023.00</b>
<b>Total Capitaux de prévoyance</b>	<b>j=a+c+i</b>	<b>230'138'045.45</b>		<b>4'458'259.85</b>		<b>225'679'785.60</b>		<b>4'689'047.35</b>
<b>Réserve pour fluctuations de valeurs</b>	10.65% <b>k; (k/j)</b>	<b>24'520'940.42</b>	10.65%	<b>474'804.67</b>	10.65%	<b>24'046'135.75</b>	16.00%	<b>750'247.58</b>
<b>Fonds libres / découvert</b>	0.00% <b>l</b>	<b>0.00</b>	0.00%	<b>0.00</b>	0.00%	<b>0.00</b>	6.59%	<b>309'008.22</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>m</b>	<b>266'078'062.65</b>		<b>4'933'064.52</b>		<b>261'144'998.13</b>		<b>5'748'303.15</b>
<b>Taux de couverture</b>	<b>n=(k+l)/j</b>	<b>110.65%</b>		<b>110.65%</b>		<b>110.65%</b>		<b>122.59%</b>

Fonds à transférer	5'748'303.15
Prestations de libre passage	-4'393'024.35
Provisions techniques	-296'023.00
Réserve pour fluctuations de valeurs	-750'247.58
Fonds libres	-309'008.22